

<https://snetap-fsu.fr/ATE-les-taux-pro-pro-2021-et-2022.html>



ATE, les taux pro-pro 2021 et 2022

- Métiers - ATE - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : samedi 13 février 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Voici les taux de promotion permettant de déterminer le nombre maximum des avancements de grade pouvant être prononcés au titre des années 2021 et 2022 dans certains corps de fonctionnaires relevant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour les avancements de grade : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043114530>

ATE : les taux pro-pro

2021	20%
2022	20%
2021	5%
2022	5%